

Ouverture de négociations imposées par la mobilisation du personnel

Santé au travail

La CGT défend depuis des années des moyens supplémentaires et une véritable indépendance pour le service médico-psycho-social du personnel.

En effet, les multiples réorganisations et redéploiements, le manque d'effectifs, la mise à mal de certaines missions, la montée en puissance des sanctions et procédures disciplinaires, l'absence de commission mobilité..., tout cela contribue à générer un climat de maltraitance et de mal être qui s'accroît dans notre Collectivité, ajoutant à l'insécurité liée aux décisions gouvernementales de restrictions budgétaires, à la mise en cause de la protection sociale, de la retraite...

↳ **la Collectivité a finalement ouvert des discussions sur ces questions récurrentes, défendues également à chaque Comité Hygiène et sécurité et à chaque Comité Technique Paritaire par les représentants CGT du personnel. D'ores et déjà, nous avons collectivement obtenu un renfort en personnel du service « risques psycho-sociaux »... à suivre !**

Temps de travail dans notre Collectivité

Cycles de travail imposés sans concertation, dérogeant pour certains au règlement intérieur sur le temps de travail et ne passant pas au Comité Technique Paritaire. Cycles de travail mis en cause par **manque d'effectifs**, « **permanences** » imposées à des agents, restreignant de fait le droit aux horaires variables...

La CGT s'est adressée au PCG revendiquant l'ouverture de négociations sur ces questions.

↳ **Depuis le 24 février la Collectivité a enfin ouvert des discussions.**

Le 15 juin, les syndicats sont enfin convoqués sur les « cycles de travail » : les représentants CGT iront à cette réunion sur les revendications définies avec le personnel.

Compensation des dimanches et jours fériés travaillés

▪ **Pour rappel, les agents, avec la CGT, se mobilisent depuis longtemps pour que le travail des dimanches et jours fériés soit dûment compensé** : seule, la filière culturelle prévoit nationalement une indemnisation de ces jours travaillés.

De nombreux agents des filières techniques, sportives et administratives travaillent pourtant régulièrement les dimanches et jours fériés. Sans compensation particulière. C'est inacceptable et inéquitable ! **Nous demandons que la Collectivité décide de compenser cette situation injuste.**

▪ **La mobilisation du personnel avec la CGT a imposé des victoires et des avancées** : pour exemple :

- Port de Fécamp : obtention de la prime de marée car les agents travaillent jusqu'à 30 week-ends et jours fériés par an,
- Corderie Vallois : obtention du versement d'une Indemnité d'Exercice des Missions car les agents techniques travaillent en moyenne un week-end sur deux.

Mais le compte n'y est pas : de nombreux agents sont encore concernés. Parmi eux :

▪ **Les agents des bacs départementaux** recrutés depuis 1998 ne sont pas indemnisés des dimanches et jours fériés travaillés.

▪ **Depuis des mois, les agents du Parc de Clères se mobilisent** pour défendre leur outil de travail, demandent des effectifs supplémentaires, et le paiement des dimanches et jours fériés (certains agents travaillent jusqu'à 24 week-ends par an !).

Dans l'unité, avec la CGT, les personnels, par un préavis de grève, ont contraint la Direction à des négociations. Nous avons obtenu la stagiairisation de contractuels, le renfort des effectifs, une surveillance médicale accrue.

Cette mobilisation a appuyé les démarches menées depuis des années auprès de la Collectivité par notre syndicat.

↳ **Sur cette question des dimanches et jours fériés, la Direction répond, enfin, à notre demande et ouvre des négociations, convoquant tous les syndicats à une réunion sur ce point le 6 juillet 2010.** Toutefois, le personnel reste TRES mobilisé et vigilant, attentif à ce que de vraies réponses soient apportées.

ATTENTION : VIGILANCE DU PERSONNEL NECESSAIRE !

Depuis longtemps, la CGT, constamment, demande l'ouverture de vraies négociations sur les revendications du personnel.

La Collectivité répond en proposant des « groupes de travail » à l'ensemble des syndicats.

Ce sont des « ouvertures » mais... ne nous y trompons pas : lorsqu'elle le peut, la Collectivité tente d'imposer, lors de ces discussions, des décisions relevant de ses seules orientations et priorités.

Ainsi, par exemple, lors du groupe de travail sur le « temps de travail ».

▪ La Direction a imposé, malgré l'avis totalement opposé de la CGT, (mais avec le soutien de deux syndicats), **le projet d'extension du forfait cadres aux agents des catégories B.**

En d'autres termes, désormais les « agents de catégorie B qui le souhaitent » pourraient avoir « la chance » de travailler au forfait, de ne plus compter leurs heures de travail, avec, pour solde de tout compte, 5 jours supplémentaires de RTT par an... *faites vos comptes !*

▪ La Direction a tenté d'imposer que le temps des « **pauses cigarettes** » ne soit plus comptabilisé comme temps de travail effectif : tous les syndicats ont immédiatement rejeté ce projet démagogique visant à diviser, à discriminer le personnel.

Qu'à cela ne tienne, la Direction est revenue avec le même « projet » : **interdire toute pause non réglementaire** qui ne serait pas décidée et validée par la hiérarchie... Levée de boucliers de tous les syndicats contre un tel projet visant à contrôler plus encore les agents. A quand les caméras ? La Direction devant la détermination et l'unité de tous les syndicats, a retiré ce projet... à suivre ! (le règlement intérieur sur le temps de travail devra être soumis au CTP le 30 juin).

Nous le savons tous, seules la mobilisation et la continuité sur nos revendications nous permettent d'imposer l'ouverture de négociations.

C'est très important et très encourageant.

Mais la Collectivité, n'en doutons pas, poursuit, malgré tout, elle aussi, ses propres objectifs.

Rien ne pourra donc être gagné sans votre implication. Avec vous, nous devons rester *continuellement* partie prenante et vigilants sur nos conditions collectives de travail.

Par exemple, l'annonce par la Collectivité de l'ouverture de discussions sur les « dimanches et jours fériés » est directement en lien avec la mobilisation de nos collègues, notamment au Parc de Clères.

Cette réunion prévue le 6 juillet devra bien apporter des réponses concrètes au personnel qui reste très mobilisé. C'est ça le vrai dialogue social.

Votre avis, vos propositions nous intéressent : n'hésitez pas à nous contacter !

Permanence CGT chaque lundi.

☎ **02.35.03.67.75**

Porte F 19 – HDD Rouen

Syndicat-cgt@cg76.fr

2